

ELECTIONS CCI : SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE MATÉRIEL DE VOTE Publiée le mercredi 26 Octobre 2016 - CCI Gard

LES ÉLECTIONS DANS LES CCI

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE RÉGIONALE DE LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES
ET
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DU GARD**

Par arrêtés ministériels des 10 mai et 13 juillet 2016, les électeurs sont convoqués pour procéder à l'élection des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale du Gard, et des délégués consulaires.

Si vous n'avez pas reçu votre matériel de vote, vous pouvez vous présenter **à partir du 24 octobre, muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité, au bureau des élections de la Préfecture du Gard** (entrée Public, rue Guillemette à Nîmes), durant les heures d'ouverture, tous les jours de la semaine de 9h à 11h30 et de 14h à 16h.

ATTENTION : LE 31 OCTOBRE, APPELEZ LA PRÉFECTURE AU 04 66 36 41 81 OU 04 66 36 41 85 POUR INFORMER DE VOTRE VENUE.

Pensez à voter avant le 2 novembre 2016 inclus (le cachet de la poste faisant foi).

CONTACT

04 66 36 41 81 ou 04 66 36 41 85
pref-elections@gard.gouv.fr

Les élections dans les CCI ont démarré le 20 octobre dernier. Entrepreneurs gardois, vous pouvez encore voter par courrier jusqu'au 2 novembre (le cachet de la Poste faisant foi). Vous n'avez pas reçu votre matériel de vote ? Il n'est pas encore trop tard, voici la démarche ci-dessous.